



CHARGE D'ACCOMPAGNEMENT A LA RENOVATION ENERGETIQUE DU BATIMENT

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Spécialiste de l'évaluation thermique et énergétique, le chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique gère les projets de rénovation de bout en bout, assurant des bâtiments plus performants et respectueux de l'environnement. En véritable expert, il maîtrise l'ensemble du processus, de l'analyse à la conception et à la mise en œuvre. Il collabore avec divers interlocuteurs : clients, cabinets d'architectes, bureaux d'études techniques, bureaux de contrôle, services de santé-sécurité et de coordination, services des réseaux publics, fournisseurs, sous-traitants, personnel d'exécution...

OBJECTIFS

- ✓ Réaliser l'état des lieux initial en vue d'un projet de rénovation énergétique
- ✓ Conseiller le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique
- ✓ Accompagner le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique

DUREE DE LA FORMATION – DELAI D'ACCES

9 mois environ (700 heures + 210 heures en entreprise minimum) Formation à temps complet avec deux périodes en entreprise. Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre 1 et 9 mois. Une session par année.

TARIFS

8 400 € nets de taxes. Possibilités de prise en charge totale ou partielle en fonction de la situation propre au stagiaire Formation éligible au Compte Personnel de Formation (CPF)

MODALITES DE LA FORMATION

Après un parcours de formation continue ou dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), en vue de l'obtention de la certification ou d'un ou plusieurs blocs de compétences

MODALITES DE VALIDATION

Evaluation des acquis en cours de formation, bilan de la période en entreprise

Certification TP, CCP : Délibération du jury sur la base de du dossier Professionnel, des évaluations en cours de formation, de la mise en situation professionnelle, de l'entretien technique et de l'entretien final

TP

TITRE PROFESSIONNEL

CODE CERTIFICATION : RNCP39180 / ORGANISME CERTIFICATEUR :
MINISTERE DU TRAVAIL DATE D'ENREGISTREMENT : 26.08.2024 /
DATE D'ECHEANCE : 25.08.2029

PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES

Tout public

Prérequis :

- Etre titulaire d'une certification de niveau 4 minimum (BAC) ou niveau 3 avec une expérience dans le domaine du bâtiment
- Maîtriser les bases en mathématiques
- Maîtriser les bases du français
- Maîtriser les bases de l'informatique

Cette formation est accessible selon les prérequis indiqués, aux personnes en situation de handicap.

LIEU ET DATES

Lieu :

La formation se déroule à la Chambre des métiers d'Alsace à Schiltigheim

Dates :

De Janvier à Septembre 2025

Examen de certification du 15 au 19 Septembre 2025

CONTACTS

CMA Schiltigheim :

formation@cm-alsace.fr

03 89 46 89 75

Référente handicap Alsace:

Véronique LITTEL :

vlittel@cm-alsace.fr

03 88 19 79 17

www.cm-alsace.fr



www.facebook.com/CMAAlsace/



www.instagram.com/cm_alsace/

Taux de réussite

nouveau

Taux de satisfaction

nouveau

Taux d'insertion
professionnelle

nouveau



FC_72_CAREB_20241016_V1.1_SEZ_AM



www.cm-alsace.fr - TVA FR 186702239 - SIRET 186 702 239 00093
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 4267P000267 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

CHARGE D'ACCOMPAGNEMENT A LA RENOVATION ENERGETIQUE DU BATIMENT

TITRE PROFESSIONNEL

PROGRAMME

Module : Introduction à la rénovation énergétique (49h)

- Les enjeux de la rénovation énergétique
- Les objectifs de la transition énergétique
- Principes de base de l'efficacité énergétique / vocabulaire
- Cadre législatif, réglementaire et veille réglementaire
- Les aides financières nationales et régionales
- Les acteurs nationaux et locaux de la rénovation énergétique

Bloc de compétences 1 : Réaliser l'état des lieux initial en vue d'un projet de rénovation énergétique (210h)

- Réaliser l'état des lieux de l'enveloppe et des systèmes du bâtiment existant
- Réaliser l'état des lieux énergétique et environnemental du bâtiment existant

Bloc de compétences 2 : Conseiller le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique (273h)

- Etablir les scénarios de rénovation énergétique d'un bâtiment
- Estimer les travaux et élaborer la meilleure rentabilité financière
- Argumenter les offres techniques adaptées et guider le maître d'ouvrage dans ses choix

Bloc de compétences 3 : Accompagner le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique (133h)

- Assister le maître d'ouvrage dans la planification et l'organisation d'un chantier de rénovation énergétique
- Assister le maître d'ouvrage dans le suivi, la réception et la maîtrise d'usage du bâtiment rénové

Atelier recherche d'emploi (7h)

Préparation examen (28h)

METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation alliant théorie et pratique effectuée en présentiel
- Utilisation de logiciels professionnels
- Alternance entreprise / centre de formation

MODALITES D'EVALUATION

Évaluation formative support au contrôle de l'acquisition progressive des compétences attendues en vue de l'obtention des blocs de compétences visés : Exercices pratiques, mises en situation, travaux en groupe et sous-groupes.

Évaluation sommative : cf. modalités de validation répertoriées ci-dessus

INTERVENANTS

L'équipe pédagogique est constituée de formateurs professionnels confirmés et qualifiés et de différents acteurs locaux dans le secteur.

MOYENS MATERIELS

Les moyens matériels mobilisés sont en adéquation avec le référentiel de formation. Dans ce cadre, les blocs de compétences transverses sont réalisés au sein d'une salle informatique comprenant entre autres équipements, un accès internet haut débit et un vidéoprojecteur.



Crédit photo : Gettyimages

[Conditions générales
de vente](#)



FC_72_CAREB_20241016_V1.1_SEZ_AM



www.cma-alsace.fr - TVA FR 186702239 - SIRET 186 702 239 00093
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 4267P000267 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

